



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

## Procès-verbal

### 104<sup>ème</sup> Assemblée Générale

### CAS Montana-Vermala

### 18 novembre 2023 – Hôtel du Mont-Paisible

Notre Présidente, Nicole Leprat a l'honneur, ce soir, d'ouvrir la **104<sup>ème</sup> Assemblée générale du Club Alpin Suisse, section Montana-Vermala.**

Nicole tient tout d'abord à vous saluer toutes et tous, au nom du comité, et vous remercie pour votre présence, très nombreuse ce soir, à notre Assemblée.

Conformément à l'article 6.1 de nos statuts, l'Assemblée générale a été convoquée par courrier, dans les délais impartis, à savoir deux semaines avant sa tenue.

Comme chaque année, le programme des courses pour l'année à venir a été envoyé avec la convocation.

La liste des présences est mise en circulation pour l'établissement du procès-verbal. Les personnes n'ayant pas encore transmis leur adresse email peuvent l'indiquer dans la colonne dédiée à cet effet.

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette séance qui vous a été envoyé avec la convocation, Nicole Leprat fait part de la liste des personnes excusées.

#### **Excusés :**

Steve Schöni, Nathalie Schöni, Nicole Bregy, François Parvex, Ulrich Hug, Nathalie Gex, Johnny Glettig, Roland Jakob, Katia Jakob, Jacques Bonvin, Bernardi Bonvin, Jérôme Bétrisey, Nicolas Féraud, Paul-Michel Bagnoud, Kevin Bagnoud, Brigitte Bagnoud, Renato Dalla Palma, Catherine Emery, Jean-Yves Rey, Audrey Fournier-Rey, Constant Bonvin, Laurent Mudry, Dominique Bétrisey, Ryan Baumann, Isabel Lebacqz, Patrick Bruttin.

#### **Présents :**

Nicole Leprat, Etienne Reignoux, Sébastien Rouiller, Joëlle Declercq, Jérôme Nanchen, Lionel Nanchen, Pascal Cordonier, Gisèle Mottier, Alexandre Rey, Marcel Bonvin, Louis Tschopp, Yves Florey, Laurent Ducry, Anne-Sophie Ducry, Nicole Tschopp, Eduardo Freitas, Serge Morard, Jean Hauser, Jean-Pierre Rey, Blaise Crettol, Adrien Dalla Palma, Denis Lamon, Valentin Dalla Palma, Elise Dalla Palma, Noah Mounir, Antoine Pinkaers, Patrick Bonvin, Stéphane Emery, Bernard Bornet, Badan Elisabeth, Christophe Rey, Tony Lagger, David Wannier, Mägerli Bernard, Pierre Picard, Pierre-Olivier Bagnoud, Christopher Pontus, Frédéric De Michelis, Anouck Beytrison, Martinelli O'Neil Roberta, Glenn O'Neil, Raymond Angeloz, Frédéric Devanthéry, Xavier Robyr, Gaston Bagnoud, Judith Romailer, Gérald Ducrey, Mireille Bonvin Wurgler, Huguette Bonvin-Emery, Christophe Rey (Corin), Guy Favre, Débora Bonvin, Pia Bonvin, Edith Calonder, Nathalie Nanchen, Marie-Laure Rouiller, Nadia Bruttin, Hervé Rey, Thibaud Bertholet.



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer

L'ordre du jour est passé en revue.

Nicole annonce qu'à la fin de l'Assemblée, nous aurons le plaisir de visionner un film sur l'expédition effectuée par Sébastien Rouiller et son groupe de jeunes au Maroc. Elle informe que l'apéritif qui suivra est offert par la Bourgeoisie de Chermignon qu'elle remercie vivement.

Elle demande à l'Assemblée s'il y a des remarques par rapport à l'ordre du jour. Comme aucune remarque n'est émise, elle propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

## **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 :**

Comme chaque année maintenant, le PV de l'AG ne vous est plus envoyé par courrier, mais directement glissé sur la page « document » de notre site internet [www.casmontana.ch](http://www.casmontana.ch). Cette année, suite à la réfection en cours du site, le PV n'a été introduit que tardivement sur le site. Nicole Leprat demande si tout le monde est parvenu à le retrouver, si quelqu'un demande sa lecture et si des remarques sont formulées à son sujet. Comme personne ne demande sa lecture et qu'aucune remarque n'est formulée, Nicole considère que le PV est approuvé.

## **2. Rapport de la présidente :** (reporté tel que rédigé par son auteur)

*Je commence par une question : « Quel est le planning d'une présidente d'une section du Club Alpin Suisse ? »*

*Je tiens à vous faire part que quelques évènements phare au niveau de l'Association Centrale :*

*Mon année présidentielle a commencé il y aura 1 année samedi prochain par la représentation de la section Montana-Vermala à la Conférence des Présidents qui se tenait à Aarau le 26 novembre passé.*

*S'ensuivit au mois de mai (25.05.2023) la séance réunissant les présidents romands à Yverdon afin de préparer l'Assemblée des Délégués qui s'est tenue le 17 juin 2023 au Weissenstein.*

*Les principales décisions ont été : la validation du rapport et des comptes 2022, d'accorder un délai au Comité Central pour élaborer une planification pluriannuelle 2024-2025 aboutie, la validation d'une révision partielle des statuts de l'association centrale qui datent de 1996.*

*Cette assemblée a été agrémentée d'une conférence très intéressante abordant les sujets de la construction des cabanes et du changement climatique par Peter Mani, un spécialiste des dangers naturels et membre de la commission des cabanes du CAS.*

*La prochaine réunion sera la Conférence des Présidents qui se tiendra le 25 novembre 2023 à Interlaken. Les points principaux à l'ordre du jour seront le budget et le remplacement de l'ERP Navision qui n'est pas un produit satisfaisant en particulier pour la gestion des membres.*

*Elle sera suivie d'une Assemblée Générale extraordinaire des Délégués convoquée expressément suite au déficit conséquent de l'association des Championnats de monde d'escalade sportive (CM23) qui ont eu lieu à Berne en août 2023. Un déficit d'environ 1.5 à 1.6 millions, dont une dette de 1 million 200 vis-à-vis de CAS.*

*J'ai également assisté à une partie récréative dans le cadre de l'association centrale :*

*En effet, ce même week-end des 17-18 juin 2023 et conjointement à l'Assemblée des Délégués s'est tenue La Fête Centrale qui a lieu tous les 4 ans. Cette année, elle a été organisée par la section de Weissenstein qui fêtait par la même occasion son 100<sup>e</sup> anniversaire. Le samedi déjà, des réjouissances étaient planifiées pour les*



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer

*accompagnants des délégués de 11h00 à 16h00 pendant que nous étions en séance, puis tous les participants se sont retrouvés pour un apéro suivi d'un dîner de gala. Ce fut vraiment une très belle fête et l'occasion pour moi de rencontrer de nombreux présidents et délégués de toute la Suisse. Durant la journée du dimanche, diverses activités (randonnée à pied et à VTT à la cabane « jurassienne » Backi, escalade à l'Eulengrat, visite guidée du Nidlenloch au Hinterweissenstein) étaient proposées aux participants.*

*J'en viens maintenant à notre section :*

*« Nouveau comité » est synonyme de « nouvelle organisation » :*

*Les fonctions de Jérôme et Sébastien restent inchangées. Lionel a repris ma fonction de secrétaire en plus de celle de caissier. Joëlle s'occupe de la gestion des membres et de la Commission Nature & Environnement et a par ailleurs été nommée vice-présidente. Etienne s'occupe de la Commission de la Communication. Etienne et Lionel s'occupent de la Commission de la cabane et gèrent les relations avec les exploitants. Pour la partie technique, le comité a confié un mandat à BISA pour les prestations d'ingénieurs pour le suivi des projets et des travaux. Chaque nouveau projet fait l'objet d'un mandat séparé. Plusieurs groupes de travail ont été créés entre autres pour l'élaboration des règlements relatifs aux courses et pour la création du nouveau site internet.*

*Selon le point 4 des statuts, le comité a validé le maintien de Xavier Robyr en tant que président du Défi des Faverges et a nommé Sébastien Rouiller comme représentant au sein du comité du Défi des Faverges.*

*Par ailleurs la section maintient sa participation financière aux centres régionaux d'escalade (CRE) de l'ordre de 300 francs de ski-alpinisme (CRVs) de l'ordre de 500 francs. Dans ce dernier Xavier Robyr occupe la fonction de secrétaire et de représentant du CAS.*

*Comme bilan de cette 1<sup>ère</sup> année de présidence, j'en retire que la Présidence c'est une activité intense.*

*Mener et reprendre la section ... c'est beaucoup de travail ... qui demande un engagement conséquent à tous les niveaux autant pour la mise en place, la coordination et le suivi des nombreux dossiers internes à la section que pour les relations avec l'association centrale.*

*Cela dit « le jeu en vaut la chandelle ».*

*C'est très motivant de collaborer et d'être soutenue par un team soudé, motivé et impliqué.*

*Grâce à notre cohésion nous avons pu relever cette année de beaux challenges.*

*Je remercie toute l'équipe du comité pour son grand investissement tout au long de l'année et encore un merci particulier pour le support accordé à la partie rédactionnelle 😊 ainsi qu'à la partie visuelle et créative...*

*Merci à tous*

*Nicole Leprat - Présidente*

*CAS Montana-Vermala – 18 Novembre 2022*



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

### **3. Présentation des comptes de l'exercice 2022/2023 :**

Lionel Nanchen présente les comptes 2022/2023 à l'Assemblée :

#### **Profits & Pertes 2022/2023 (du 01.11.2022 au 31.10.2023)**

<b>PRODUITS</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Cotisations et autres produits</b>		
3000 Recettes cotisations	22 608,30 CHF	21 917,80 CHF
3002 Subventions OJ/AJ	4 688,84 CHF	8 783,00 CHF
3003 Subvention communale	6 000,00 CHF	5 500,00 CHF
3004 Recettes diverses	130,00 CHF	0,00 CHF
3009 Intérêts part sociale Raiffeisen	3,90 CHF	3,90 CHF
	<b>33 431,04 CHF</b>	<b>36 204,70 CHF</b>
<b>Produits nets cabane</b>		
3010 Loyers encaissés	75 211,70 CHF	60 000,00 CHF
3011 Nuitées part Cas Montana	8 170,10 CHF	22 541,15 CHF
3012 Taxes d'hébergement	-152,10 CHF	-127,35 CHF
3013 Nuitées, rétrocessions Cas Bern 15%	-3 350,85 CHF	-3 033,30 CHF
3014 Rétrocession Cas Bern 2,5%	-22 632,30 CHF	-23 216,40 CHF
	<b>57 246,55 CHF</b>	<b>56 164,10 CHF</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>90 677,59 CHF</b>	<b>92 368,80 CHF</b>

**Section Montana-Vermala****Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

**Profits & Pertes (suite)**

<b>CHARGES</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Frais d'exploitation de la cabane</b>		
4100 Réparation, entretien et frais cabane	23 175,00 CHF	559,40 CHF
4101 Frais de potabilisation	7 944,95 CHF	0,00 CHF
4102 Assurance bâtiment	4 090,40 CHF	4 102,05 CHF
4103 Assurances choses	2 438,00 CHF	2 391,05 CHF
	<b>37 648,35 CHF</b>	<b>7 052,50 CHF</b>
<b>Frais local Etrier C</b>		
4200 Frais local Etrier C	1 697,55 CHF	1 459,85 CHF
	<b>1 697,55 CHF</b>	<b>1 459,85 CHF</b>
<b>Frais d'administration et impôts</b>		
4300 Frais de bureau et administration	4 378,60 CHF	68,00 CHF
4301 Frais comité Cas	983,20 CHF	500,00 CHF
4302 Impression programme des courses	4 695,80 CHF	0,00 CHF
4303 Médailles jubilaires et cadeaux	901,85 CHF	0,00 CHF
4308 Frais assemblée générale	2 101,95 CHF	754,00 CHF
4309 Frais délégation CAS	1 230,50 CHF	0,00 CHF
4313 Impôts	1 341,15 CHF	1 636,10 CHF
	<b>15 633,05 CHF</b>	<b>2 958,10 CHF</b>
<b>Frais activités CAS Montana-Vermala</b>		
4401 Sorties AJ/OJ/Subvention	20 780,00 CHF	27 099,00 CHF
4404 Frais sortie nature/CAS	1 116,45 CHF	0,00 CHF
4406 Frais chefs de course	955,00 CHF	0,00 CHF
4407 Frais de formation	2 051,50 CHF	3 458,00 CHF
	<b>24 902,95 CHF</b>	<b>30 557,00 CHF</b>
<b>Subventions accordées</b>		
4500 Subvention Centre régional Valais	600,00 CHF	500,00 CHF
4501 Subvention Performance Center	500,00 CHF	0,00 CHF
	<b>1 100,00 CHF</b>	<b>500,00 CHF</b>
<b>Frais financiers</b>		
4600 Frais bancaires	239,50 CHF	237,00 CHF
4601 Intérêts Raiffeisen 494.684.1	1 840,55 CHF	2 019,40 CHF
4602 Intérêts Raiffeisen 832.124.7	1 230,00 CHF	1 554,10 CHF
	<b>3 310,05 CHF</b>	<b>3 810,50 CHF</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>84 291,95 CHF</b>	<b>46 337,95 CHF</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 385,64 CHF</b>	<b>46 030,85 CHF</b>

**Section Montana-Vermala****Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

**Profits & Pertes (suite)**

<b>CHARGES</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Frais d'exploitation de la cabane</b>		
4100 Réparation, entretien et frais cabane	23 175,00 CHF	559,40 CHF
4101 Frais de potabilisation	7 944,95 CHF	0,00 CHF
4102 Assurance bâtiment	4 090,40 CHF	4 102,05 CHF
4103 Assurances choses	2 438,00 CHF	2 391,05 CHF
	<b>37 648,35 CHF</b>	<b>7 052,50 CHF</b>
<b>Frais local Etrier C</b>		
4200 Frais local Etrier C	1 697,55 CHF	1 459,85 CHF
	<b>1 697,55 CHF</b>	<b>1 459,85 CHF</b>
<b>Frais d'administration et impôts</b>		
4300 Frais de bureau et administration	4 378,60 CHF	68,00 CHF
4301 Frais comité Cas	983,20 CHF	500,00 CHF
4302 Impression programme des courses	4 695,80 CHF	0,00 CHF
4303 Médailles jubilaires et cadeaux	901,85 CHF	0,00 CHF
4308 Frais assemblée générale	2 101,95 CHF	754,00 CHF
4309 Frais délégation CAS	1 230,50 CHF	0,00 CHF
4313 Impôts	1 341,15 CHF	1 636,10 CHF
	<b>15 633,05 CHF</b>	<b>2 958,10 CHF</b>
<b>Frais activités CAS Montana-Vermala</b>		
4401 Sorties AJ/OJ/Subvention	20 780,00 CHF	27 099,00 CHF
4404 Frais sortie nature/CAS	1 116,45 CHF	0,00 CHF
4406 Frais chefs de course	955,00 CHF	0,00 CHF
4407 Frais de formation	2 051,50 CHF	3 458,00 CHF
	<b>24 902,95 CHF</b>	<b>30 557,00 CHF</b>
<b>Subventions accordées</b>		
4500 Subvention Centre régional Valais	600,00 CHF	500,00 CHF
4501 Subvention Performance Center	500,00 CHF	0,00 CHF
	<b>1 100,00 CHF</b>	<b>500,00 CHF</b>
<b>Frais financiers</b>		
4600 Frais bancaires	239,50 CHF	237,00 CHF
4601 Intérêts Raiffeisen 494.684.1	1 840,55 CHF	2 019,40 CHF
4602 Intérêts Raiffeisen 832.124.7	1 230,00 CHF	1 554,10 CHF
	<b>3 310,05 CHF</b>	<b>3 810,50 CHF</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>84 291,95 CHF</b>	<b>46 337,95 CHF</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 385,64 CHF</b>	<b>46 030,85 CHF</b>



## Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

### BILAN AU 31.10.2023

#### CAS SECTION MONTANA-VERMALA

2023

2022

#### ACTIF

##### Actif circulant

Banque Raiffeisen 29 3803 0	161 383,70 CHF	183 520,01 CHF
Débiteurs	25 701,80 CHF	2 077,70 CHF
Part sociale Raiffeisen	200,00 CHF	200,00 CHF
<b>Sous-total</b>	<b>187 285,50 CHF</b>	<b>185 797,71 CHF</b>

##### Actif immobilisé

Cabane des Violettes 1994	343 521,05 CHF	343 521,05 CHF
<i>Fonds amortissement</i>	<i>-72 404,00 CHF</i>	<i>-72 404,00 CHF</i>
Cabane des Violettes 2011( transformation)	157 697,75 CHF	157 697,75 CHF
<i>Fonds d'amortissement</i>	<i>-152 247,55 CHF</i>	<i>-145 861,91 CHF</i>
Cabane des Violettes 2011 (machines et mobilier)	18 430,60 CHF	18 430,60 CHF
<i>Fonds amortissement</i>	<i>-18 430,60 CHF</i>	<i>-18 430,60 CHF</i>
Cabane des Violettes 2016 (conduites eau)	64 694,00 CHF	64 694,00 CHF
<i>Fonds amortissement</i>	<i>-64 694,00 CHF</i>	<i>-64 694,00 CHF</i>
Actions Local Etrier PPE 646 et 647	1,00 CHF	1,00 CHF
<b>Sous-total</b>	<b>276 568,25 CHF</b>	<b>282 953,89 CHF</b>

<b>Total actif</b>	<b>463 853,75 CHF</b>	<b>468 751,60 CHF</b>
--------------------	-----------------------	-----------------------

#### PASSIF

##### Fonds étrangers

###### Dettes à court terme

Passifs transitoires	44 215,25 CHF	44 113,10 CHF
----------------------	---------------	---------------

###### Dettes à long terme

Dettes Raiffeisen	238 000,00 CHF	243 000,00 CHF
Provision pour entretien/réparation	10 000,00 CHF	10 000,00 CHF
<b>Sous-total</b>	<b>248 000,00 CHF</b>	<b>253 000,00 CHF</b>

##### Fonds propres

###### Capital

Club des Amis de la cabane	121 638,50 CHF	121 638,50 CHF
Dons	50 000,00 CHF	50 000,00 CHF
<b>Sous-total</b>	<b>171 638,50 CHF</b>	<b>171 638,50 CHF</b>

<b>Total passif</b>	<b>463 853,75 CHF</b>	<b>468 751,60 CHF</b>
---------------------	-----------------------	-----------------------



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer

---

Aucune question ou remarque n'est formulée par l'Assemblée.

Nicole remercie Lionel pour l'établissement des comptes et passe au point 4 de l'ordre du jour, le contrôle des comptes. Il demande à Anouck Beytrison de nous faire part du contrôle effectué avec Emmanuel Rey.

#### **4. Rapport des vérificateurs :**

En qualité d'organe de révision, Anouck Beytrison et Emmanuel Rey ont contrôlé les bilans et comptes d'exploitation de l'exercice 2022/2023. Leurs contrôles ont porté sur l'examen, par sondage, des pièces justificatives et de leurs imputations ainsi que sur la véracité de la comptabilité. Sur cette base, ils ont pu se former une opinion de manière sincère.

Ils ont constaté :

- que les bilans et comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité,
- que la comptabilité est tenue avec exactitude,
- et que l'état de la fortune répond aux règles usuelles d'une comptabilité régulière (art. 957 CO et ss).

Sur cette base, ils recommandent d'approuver les comptes qui sont soumis à l'Assemblée, présentant un total du bilan à **CHF 463'853.75**, un bénéfice avant amortissement au 31.10.2023 de **CHF 6'385.64**. Ce montant est entièrement utilisé pour les amortissements comptables. Le résultat de l'exercice s'élève effectivement à **CHF 0.-**.

L'organe de révision tient à remercier Lionel Nanchen pour la bonne tenue de la comptabilité et pour sa disponibilité lors de cette révision.





**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

### Club Alpin Suisse section Montana-Vermala

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2022/2023 du Club Alpin Suisse section Montana-Vermala.

Le total du bilan s'élève à **CHF 463'853.75.-** et le compte de résultat fait état d'un gain de **CHF 0.-** à la suite d'un amortissement comptable de **CHF 6'385.64.-**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs. Nous avons révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des justificatifs adéquats ont été fournis dans chaque cas demandé. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Nous tenons à remercier le comptable, Monsieur Lionel Nanchen, pour la bonne tenue de la comptabilité.

Nous proposons à l'Assemblée Générale :

- D'approuver les présents comptes annuels et
- D'en donner décharge au comité ainsi qu'à nous-même, réviseurs..

Les réviseurs

Emmanuel Rey

Anouck Beytrison

Crans-Montana, le 13.11.2023

Nicole

remercie Anouck Beytrison et Emmanuel Rey pour la révision des comptes.



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

---

## **5. Approbation des comptes :**

Nicole demande à l'Assemblée si elle a des remarques. Aucune remarque n'est formulée. Nicole propose donc d'approuver les comptes tels que présentés.

L'Assemblée générale accepte les comptes 2022/2023 à l'unanimité par applaudissements.

Pour la suite des événements qui sont liés aux rapports des commissions, Nicole passe la parole à Jérôme Nanchen qui expose les activités de la commission des courses.

## **6. Rapport de la commission des courses :**

Par Jérôme Nanchen

Courses 2023 : le programme, plus diversifié, a été, autant que possible, tenu; pas de problèmes particuliers. Un immense merci à tous les chefs de courses pour leur engagement et leur disponibilité.

Courses 2024 : introduction de 3 règlements, de manière à se mettre en accord avec les directives du CAS :

- règlement de la commission des courses
- règlement des chefs de courses
- règlement des participants.

Chacun se fera un honneur de respecter les éléments qui le concernent, pour le bon déroulement des sorties.

Nicole remercie Jérôme pour son excellent travail et son engagement au sein de la commission des courses.

## **7. Rapport de la commission cabane :**

Etienne effectue une brève présentation sur les travaux de potabilisation qui ont été effectués à proximité de l'arrivée du télésiège de la cabane de bois. Les travaux sont à présent terminés et les factures seront transmises par les entreprises et comptabilisées dans le prochain exercice. Etienne souligne l'importance d'avoir effectué les travaux afin de garantir une alimentation optimale de la cabane en eau potable. Enfin, Etienne informe que des subventions devraient normalement être touchées par la section du CAS Montana-Vermala de la part du CAS Bern.

Hervé Rey intervient informe qu'il a constaté qu'un socle dépasse du terrain, il demande si une mesure de protection est prévue pour assurer que l'élément. En effet, sa crainte est que l'hiver les dameuses ne voient pas ces éléments et le détruise involontairement.



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer

---

Etienne prend note de cette et informe que des travaux de sécurisation seront effectués dès que la météo le permettra.

Etienne poursuit son rapport et informe l'Assemblée que des travaux au niveau de la mise en conformité de la terrasse à la cabane des Violettes seront à prévoir très rapidement. En effet, il souligne qu'actuellement cette terrasse ne répond pas complètement aux normes de sécurité exigées et qu'il est primordial d'entreprendre des travaux.

Nicole remercie Etienne pour son excellent travail et son engagement au sein de la commission des cabanes.

## **8. Rapport de la commission jeunesse :**

Nicole passe la parole à Sébastien Rouiller.

Sébastien rappelle la composition des groupes selon leur classe d'âges : Alfa (5 à 10 ans), AJ (10 à 14 ans) et OJ (15 à 22 ans). Il rappelle également les soucis d'effectifs des Alfa, qu'il est primordial de trouver un local et que le comité souhaite une collaboration entre le CAS Montana-Vermala et les exploitants de la salle de grimpe.

Sébastien informe également que l'expédition au Maroc qui a été organisée du 18 juillet 2023 au 03 août 2023 fut une réussite et une expérience très enrichissante. Il remercie le CAS Montana-Vermala pour son soutien.

Sébastien remercie également tous ceux qui gravitent autour de la jeunesse, les moniteurs et les parents ainsi que le club des amis de la cabane pour leur soutien.

Nicole remercie Sébastien pour son excellent travail et son engagement au sein de la commission des cabanes.

## **9. Rapport de la commission de la communication, avec présentation du nouveau site internet :**

Etienne effectue une brève présentation sur la mise en place du DropTour. Cet outil permettra l'accès aux inscriptions aux courses en ligne. Le DropTour permettra également aux chefs de course de voir les participants à une course. Cet outil simple d'utilisation est déjà utilisé par différentes sections comme le CAS Moléson.

Etienne poursuit en informant l'Assemblée qu'une présentation du DropTour sera faite aux chefs de course avant la mise en service de cet outil prévue dans le courant de l'année 2025.

Enfin, Etienne informe qu'il a créé un petit groupe de travail chargé de se pencher sur la communication générale de la section du CAS Montana-Vermala.

Nicole remercie Etienne pour son excellent travail et son engagement au sein de la commission de la communication.



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

---

## **10. Rapport de la commission natures & environnement :**

Nicole passe la parole à Joëlle Declercq.

Joëlle informe l'Assemblée qu'elle a repris la gestion des membres qui était gérée par Edith.

Elle ajoute que le fichier des membres est centralisé par le comité central à Berne et le système de gestion actuel Navision est loin de faire l'unanimité. Actuellement la situation semble rétablie mais il y a eu plusieurs problèmes par le passé pour enregistrer les membres, les démissions etc... Un nouveau système de gestion des membres est à l'étude et devrait être mis en place en 2024.

Concernant la base de données, certains de nos membres sont inscrits depuis bien longtemps et parfois les adresses ne sont plus valables et il manque souvent des éléments comme le numéro de téléphone ou l'adresse mail. Quant aux dates de naissance elles ont parfois été mal introduites dans le système. Joëlle informe qu'elle procédera à l'envoi d'un formulaire à tous les membres ces prochains mois afin de pouvoir remettre à jour la base de données.

Cela permettra également de savoir qui veut recevoir régulièrement les news du club etc.... par mail et de communiquer de façon plus efficace.

Joëlle invite les membres présents à ne pas oublier pas de communiquer tout changement d'adresse ou de mail.

Joëlle informe qu'une commission Nature & et Environnement a été créé par le nouveau comité afin d'étendre à notre section les actions menées par le Comité Central pour préserver la nature, défendre les activités de montagne tout en respectant notre terrain de jeu favori et sensibiliser les membres du club alpin à l'impact de nos activités sur la nature et la faune lorsque nous pratiquons nos activités favorites.

Le comité central est très actif sur plusieurs sujets et se positionne dans la lutte pour le climat, la protection des glaciers, etc...

Au sein de notre section nos buts sont de relayer les informations du comité central, de valoriser certaines actions, de rappeler les bases élémentaires d'un bon comportement en montagne, sensibiliser les jeunes et moins jeunes.

Une charte qui comporte quelques points de celle du comité central a été élaborée et nous aimerions que chaque chef de course mette la mette en pratique lors des sorties du club.



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

De plus, nous proposons 2 sorties par an, une sortie nettoyage du sentier du 100e que nous aimerions faire chaque année au printemps, c'est l'occasion de se retrouver d'échanger et de boire un verre.

Nous proposons également une sortie annuelle ouverte à tous sur un thème choisi, avec la participation de gardes faunes, géologues, ornithologues, biologistes, accompagnateurs en montagne, etc.... le but est d'en apprendre plus sur la nature et la faune qui nous entourent.

Joëlle informe l'Assemblée que la sortie nature a eu lieu le dimanche 04 juin 2023 dans le secteur du barrage de Zeuzier.

Les participants à cette sortie ont pu bénéficier de l'accompagnement de Alain Progin (garde-chasse), Tanguy Meyrat (chasseur), Eduardo Freitas (photographe animalier) ainsi que de Emmanuel Mudry et Mme Mathilde Granger (accompagnateurs en montagne). L'accueil des participants dès 7h00 (café + croissants) et un départ à 7h30 de la randonnée pour atteindre la région de Lourantse, Armillon afin d'approcher les bouquetins. En fin de matinée, retour au barrage pour une intervention du garde-chasse au sujet de l'importance des zones de tranquillité en hiver avec présentation de cartes de la région. MM Tanguy Meyrat et Eduardo Freitas ont également présenté les différents animaux de la région.

La journée s'est terminée par une raclette dans un alpage.

Joëlle informe l'Assemblée que l'objectif serait d'organiser une à deux sorties nature par année. Elle remercie également le CAS Montana-Vermala pour le soutien à cette sortie nature.

Enfin, au niveau des activités prévues, Joëlle informe l'Assemblée qu'elle souhaiterait organiser durant le courant de l'année 2024 une journée de nettoyage du sentier du 100<sup>ème</sup>.

Nicole remercie Joëlle pour son excellent travail et son engagement au sein de la commission nature & environnement.

## **11. Proclamation des jubilaires :**

Joëlle informe l'Assemblée que nous avons le plaisir d'avoir de nombreux jubilaires cette année :

### **25 ans d'activité :**

Antille	Catherine	Lens	Mudry	Laurent	Lens
Bagnoud	Kevin	Lens	Pollmann-Fournier	Sandra	Granois (Savièse)
Baumann	Ryan	Venthône	Pollmann-Fournier	John	Granois (Savièse)
Bischoff	Valérie	Mase	Rey	Diane	Corin-de-la-Crête
Dalla Palma	Renato	Lens	Rey	Christophe	Corin-de-la-Crête
Emery	Catherine	Lens	Rey	Emmanuel	Chermignon
Fournier Rey	Audrey	Lens	Robyr	Benoît	Corin



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

#### **40 ans d'activité :**

Bétrisey	Dominique	Sierre
Bonvin	Mireille	Crans-Montana
Bonvin	Constant	Crans-Montana
Florey	Yves	Randogne
Meyrat	Claude	Montana
Parvex-Leoni	François	Crans-Montana

#### **50 ans d'activité :**

Angéloz	Raymond	Salins
Bonvin	Marcel	Corin
Morard	Serge	Chermignon-Bas

Les jubilaires sont chaleureusement applaudis par l'Assemblée générale.

#### **12. Nomination au comité :**

Nicole informe qu'il y a eu aucune nomination ou démission au sein du comité pour l'année 2023.

#### **13. Admissions-démission-décès :**

Joëlle informe l'Assemblée qu'il y a eu 5 nouvelles adhésions durant l'année 2023, et qu'une moyenne de 43 adhésions a été enregistrée sur les 4 dernières années.

Elle informe également que la section du CAS Montana-Vermala a enregistré 39 démissions durant l'année 2023, et qu'une moyenne de 48 démission a été enregistrée sur les 4 dernières années.

Joëlle ajoute que l'effectif total de la section du CAS Montana-Vermala s'élève à 723 membres en 2023.

Enfin, Joëlle annonce le décès de Giuseppe Venturiello domicilié au tessin et membre de la section depuis 41 ans est décédé. Au nom de la section du CAS Montana-Vermala, elle adresse les sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



**Section Montana-Vermala**

**Club Alpin Suisse CAS**

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer

## **14. Divers :**

Nicole rappelle les événements agendés sur le Haut-Plateau à savoir la Nocturne du Loup qui aura lieu le samedi 13 janvier 2024 ainsi que le Défi des Faverges qui se déroulera le 16 mars 2024

Nicole demande à l'Assemblée s'il y a d'autres divers, si tel n'est pas le cas Nicole demande à l'Assemblée de se lever pour entonner le chant patriotique suivi en chœur par l'Assemblée.

### **Chant patriotique valaisan**

Quel est ce pays merveilleux,  
Que je chéris, où je suis né?  
Où l'Alpe blanche jusqu'aux cieux  
Élève son front couronné !

***Vallée où le Rhône a son cours,  
Noble pays de mes amours,  
C'est toi, c'est toi, mon beau Valais !  
Reste à jamais,  
Reste à jamais,  
Reste mes amours !***

Elle remercie l'Assemblée de son attention et clôt l'AG en espérant avoir tenu le planning établi.

Elle propose de passer à la partie récréative de la soirée à savoir le visionnage d'un film sur l'expédition effectuée par Sébastien Rouiller et son groupe de jeunes au Maroc.

Avant de passer la parole à Sébastien, elle mentionne que l'apéritif qui suivra le film est offert par la Bourgeoisie de Montana.

Nicole Leprat  
Présidente

Lionel Nanchen  
Caissier/Secrétaire

Joëlle Declercq  
Gestion des membres

Etienne Reignoux  
Préposé Cabane

Jérôme Nanchen  
Préposé aux courses

Sébastien Rouiller  
Préposé à la jeunesse